

TROUSSEAU POUR L'INTERNAT

Liste indicative

- un protège matelas (alèse obligatoire).
- une taie de traversin pour les filles // une taie d'oreiller pour les garçons.
- un drap housse 90x190
- un drap ou une housse de couette.
- un cadenas pour l'armoire (de préférence à numéro)
- nécessaire de toilette.
- vêtements pour la semaine.

Deux couvertures et un traversin sont fournis par l'établissement,
L'interne peut néanmoins apporter une couette, un oreiller et une taie d'oreiller.

Il est impératif de remplacer le linge de lit (draps et taies) tous les quinze jours.

Une clé et un état des lieux seront remis la première semaine.

- En cas de perte, vous devrez payer le coût du remplacement de la clé 30 €
- En cas de détérioration de la serrure de la fenêtre 35€
- En cas de détérioration de la serrure de l'armoire 14€
- En cas de détérioration autre, une facture vous sera adressée avec le détail des réparations

Etat des lieux obligatoire à l'entrée et à la sortie définitive de l'internat avec remise de clé.

(Par mesure de sécurité, l'utilisation de rallonges/multiprises et bouilloires est strictement interdite)